



Annexe A

Tableau des seuils de faible revenu 2022-2023 (avant impôts et déductions)

Nombre d'occupants*	Revenu total avant impôt
1 personne	32 252 \$
2 personnes	40 151 \$
3 personnes	49 361 \$
4 personnes	59 930 \$
5 personnes	67 972 \$
6 personnes	76 661 \$
7 personnes et +	85 351 \$

* Nombre d'occupants : toutes les personnes (adultes et enfants) qui habitent ensemble ou qui occupent le même logement.

Sources : Tableau réalisé à partir des données du tableau de seuil de revenu selon Statistiques Canada 2022 pour une région de 500 000 habitants et plus, et adapté à partir du revenu viable pour Montréal (IRIS 2023)

Pour **les personnes et familles à faible revenu**, vous devrez fournir l'un des documents suivants lors de l'inscription pour bénéficier de la réduction :

- Avis de cotisation fédéral (T- 451) ou provincial (TPF- 98) le plus récent
- Carnet de réclamation si vous êtes bénéficiaire de l'aide sociale
- Attestation d'assurance-emploi mentionnant le montant et le nombre de semaines des prestations
- Fiche relative au droit d'établissement (IMM 1000) pour les nouveaux arrivants au Canada
- Prêts étudiants
- Document du demandeur d'asile (DDA)